

Risque chimique : une démarche de prévention

Monsieur Michel HABERER

Ingénieur chimiste, Service prévention CRAMAM

L'utilisation des solvants dans le monde du travail est largement répandue dans la plupart des secteurs d'activité (nettoyage, dégraissage, peintures, encres, adhésifs,...).

On distingue trois catégories de danger liées à l'utilisation de ces produits : les dangers physico-chimiques (incendie, explosion...), les dangers pour la santé (toxique, corrosif, mutagène, cancérigène,...) et enfin les dangers pour l'environnement. Ces dangers rendent primordiale une évaluation concertée des risques qui devra déboucher sur l'adoption de mesures de prévention afin d'éviter la survenue de maladies professionnelles ou d'accidents de travail. Cette démarche s'inscrit dans une démarche globale d'évaluation des risques qui comprend trois étapes indispensables : **l'identification, la hiérarchisation et la maîtrise des risques.**

Il est essentiel d'associer dans cette démarche les différents acteurs concernés au sein de l'entreprise (le chef d'entreprise, la hiérarchie, les représentants du personnel, les opérateurs, le personnel médical,...).

Enfin, l'évolution de la réglementation, de la technique, des connaissances toxicologiques... est telle que ce processus doit faire l'objet de mises à jour régulières et au minimum annuelles. Selon l'article R. 230-1 du Code du Travail, l'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés par chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. La mise à jour est effectuée au moins chaque année ainsi que lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail.

Face aux constats effectués en entreprises, la CRAM Alsace-Moselle a volontairement élaboré une note technique simple (en ligne sur www.cram-alsace-moselle.fr), utilisable par les différentes entreprises quelles que soient leur taille et leur spécialité. Outre la présentation d'une démarche de prévention, cette note comprend en annexe toute une série de fiches d'information concrètes destinées à aider le préventeur désireux de bien maîtriser le risque chimique.

*CRAM Alsace-Moselle
Service prévention et gestion des risques professionnels
14 rue A Seyboth
BP 392
67010 Strasbourg Cedex
tél. 03 88 14 33 00*